

8
Monsieur



Guiseux

pour réponse au libellaire que j'ai reçu de
Quimper en date de 28 xbre 1828, je vous dis
qu'il existe un seul instituteur dûment autorisé
dans ma paroisse qui a 56 élèves. les autres
articles n'ont pas lieu dans cette paroisse.

J'ai l'honneur de vous saluer, de vous souhaiter
une bonne année et de vous témoigner les sentiments
avec les quels je suis

vos serviteur
et ami

11 Janvier 1828. le lendemain de
la réception du libellaire.
Jaouen St.
Guistony